AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP31-1-72 268125

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg, 45-FLEURY-LES-AUBRAIS

C. C. P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL 25 Francs

LES TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

De nombreux ennemis de la vigne peuvent être combattus par des traitements d'hiver.

Un certain nombre de maladies telles que l'ESCA, l'ANTHRACNOSE, ne peuvent être combattues que par des traitements spécifiques. Les huiles d'Anthracène jaunes utilisées au début du gonflement des bourgeons (stade B) sont efficaces contre l'EXCORIOSE, l'ACARIOSE, l'ERINOSE et même les COCHENILLES et le PHYLLOXERA gallicole.

Dans les vignes fortement contaminées par l'EXCORIOSE, les traitements d'hiver peuvent être complétés par un ou plusieurs traitements appliqués peu après le départ de la végétation. Cette nouvelle technique de lutte fera d'ailleurs l'objet d'un prochain bulletin.

EXCORIOSE -

En dehors des mesures préventives qui consistent à choisir des plants sains, à aérer les vignes, à appliquer des fumures équilibrées, la lutte consiste essentiellement à détruire les formes de conservation hivernale de la maladie, c'est-à-dire les pycnides. Toutefois, cette lutte ne donne que des résultats partiels car le mycélium qui vit à l'intérieur des bourgeons de la base des sarments attaqués ne peut pas être détruit et, comme nous l'avons déjà précisé, dans les vignes fortement contaminées, des traitements précoces doivent être envisagés au printemps.

L'Arsénite de Soude appliqué après la taille et avant le débourrement donne les meilleurs résultats. Toutefois, les autres formules conseillées : colorants nitrés à 0,5 %, huile d'Anthracène à 3 %, huile d'Anthracène jaune, une solution de Sulfate de fer (30 kg de Sulfate de fer + 1 litre d'Acide Sulfurique pour 100 litres d'eau), sont également intéressantes.

ESCA -

Avant tout autre chose, il convient d'éliminer les foyers d'infection en arrachant et en brûlant sur place les souches malades. Il est préconisé également d'éviter, dans la mesure du possible, les grosses plaies de taille qui peuvent être une porte d'entrée pour le champignon. Cependant, ces méthodes de lutte préventive ne sont pas suffisantes et, lorsqu'une vigne est attaquée par l'ESCA, les traitements chimiques sont indispensables.

Les traitements effectués l'hiver, après la taille et avant le débourrement, avec une solution d'Arsénite de Soude, à la dose voulue pour qu'il y ait 1 250 g d'Arsénic par hectolitre, donnent de bons résultats. La pulvérisation doit être abondante, appliquée pas trop près de la taille et pas trop tard pour éviter des brûlures, en utilisant un pulvérisateur à dos équipé d'une lance munie d'un interrupteur et d'un jet à cône étroit.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

Les Arsénites de Soude sont des sels solubles et extrêmement toxiques. La loi en tolère l'utilisation uniquement pour les traitements d'hiver de la vigne. Il convient de prendre les plus grandes précautions pour le stockage, la manipulation et l'application de ces produits.

ANTHRACNOSE -

Cette maladie se manifeste :

- sur les feuilles par de petites taches anguleuses, noires violacées, de 2 à 5 mm, qui finissent par se dessécher et tomber en laissant un trou irrégulier,

- sur les parties jeunes des rameaux par taches allongées, creusées, grises au centre et cernées de noir,

- sur les grappes par la dessication totale des grappes jeunes ou l'apparition de taches analogues à celles des rameaux sur des grappes plus âgées.

On peut combattre cette maladie en hiver en effectuant un traitement après la taille avec une solution contenant 30 à 35 kg de Sulfate de Fer et 2 litres d'Acide Sulfurique pour 100 litres d'eau. Toutefois, cette formule ne peut pas être utilisée sur des vignes conduites sur fil de fer.

ERINOSE -

Cette affection se rencontre fréquemment dans les vignobles de la région "CENTRE".

Elle est causée par un minuscule acarien, invisible à l'oeil nu. Les dégâts sont très caractéristiques. Les piqûres nutriciales de ce ravageur provoquent des boursouflures à la face supérieure des feuilles tandis que la face inférieure se recouvre d'un feutrage blanc ou parfois rose, très épais qui ne peut pas être confondu avec celui, beaucoup moins dense, formé par le champignon du Mildiou de la vigne. Cet acarien attaque parfois les grappes dont les parties attaquées se recouvrent également d'un feutrage très épais.

Lorsque les attaques sont très précoces, au printemps, peu après le débourrement, elles peuvent provoquer un avortement des grappes et un arrêt du développement des pousses.

Les traitements d'hiver aux huiles d'Anthracène jaunes effectués au début du gonflement des bourgeons donnent de bons résultats.

ACARIOSE -

Cette affection se rencontre dans certains vignobles. Des essais récents ont montré l'intérêt des huiles d'Anthracène jaunes.

On peut également utiliser juste avant le débourrement soit une bouillie Sulfocalcique à 4 ou 5 %, soit un Oléoparathion à la dose indiquée par le fabricant, soit un soufre micronisé à 2 %.

COCHENILLES -

Ces ravageurs provoquent l'apparition de la Fumagine sur les sarments. Pour les combattre, on peut utiliser soit un Oléoparathion, soit une huile d'Anthracène.

Ces traitements doivent être effectués avant le débourrement. Les Oléoparathions sont contre-indiqués sur Gamay qui est sensible aux huiles blanches.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS